



**AR Prefecture**

016-200054047-20211216-2021\_12\_16\_12-DE  
Reçu le 21/12/2021  
Publié le 21/12/2021

- **Considérant** le coût d'acquisition du bâtiment et des travaux prévisionnels,
- **Considérant la possibilité** de présenter des dossiers de subvention à l'Etat, à la Région et au Département,
- **Considérant** le plan de financement tel qu'il est présenté,

DEPENSES		RECETTES	
Aménagements généraux	MONTANT HT	Subventions sollicitées	MONTANT
Acquisition du bâtiment	328 000.00€	Etat - DETR	210 000.00€
travaux d'aménagement (raccordement au réseau d'assainissement, sanitaires, etc.)	92 000.00€	Région	112 000.00€
		Conseil Départemental	14 000.00€
		Auto financement	84 000.00€
total HT	420 000.00 €	total HT	420 000.00€

- **Dit** que le calendrier de travaux s'établit comme suit :  
Acquisition du bâtiment : printemps 2022,  
Fin des Travaux : automne 2022.
- **Précise** que la commune récupère la TVA
- **Indique** que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2022

**Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- APPROUVE ce plan de financement
- SOLLICITE une aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR, du Département et de la Région,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 17 décembre 2021



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

